

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
HYGIENE & SALUBRITE
Déroulement et contenu de la formation
Mise à jour du 04/01/2023

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Cette formation permet d'acquérir les compétences de bases indispensables en hygiène et salubrité dans le but d'effectuer des tatouages, des maquillages permanents ou des piercings en toute sécurité.

Cette formation de 3 jours a été rendue obligatoire par l'arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel.

DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION

Durée en jours : 3 jours

Durée en heures : 21 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Lieu de la formation :

- Marseille : 84 rue Borde ,13008 Marseille

PUBLIC-PRÉREQUIS-DELAIS D'ACCES

Public :

Cette formation s'adresse à des futurs professionnels qui souhaite pratiquer le tatouage, le maquillage permanent ou le piercing.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Rémi HANNEQUIN (remi@hair-repair-formation.com) pour connaître les possibilités d'actions à nos formations.

Prérequis :

Présenter son projet professionnel et sa motivation pour le projet professionnel et son entrée en formation. Ces prérequis seront évalués lors d'un entretien de positionnement avant l'inscription.

Délais d'accès :

Sauf dérogation, l'inscription à la formation doit se faire 5 jours avant le premier jour de formation.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE GLOBAL

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer les différentes mesures d'hygiène et de salubrité concernant la pratique du tatouage, du maquillage permanent et du piercing.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIENE & SALUBRITE

Déroulement et contenu de la formation

Mise à jour du 04/01/2023

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES PARTIELS

A l'issue des différents modules ou séquences de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer les différentes consignes issues des textes de lois qui régissent l'activité.
- Appliquer les mesures de préventions concernant les risques d'infections (y compris les AES).
- Connaître les phases de la cicatrisation normale et les cicatrices pathologiques.
- Connaître les différents espaces de travail de son local.
- Utiliser du matériel stérile quand celui-ci réalise l'effraction cutanée
- Désinfecter le matériel servant à la pratique de l'acte.
- Réaliser le lavage simple et hygiénique des mains.
- Réaliser l'asepsie de la peau à tatouer/percer.
- Gérer les DASRI.
- Réaliser le lavage simple et hygiénique des mains.
- Réaliser l'asepsie de la peau à tatouer/percer.
- Gérer les DASRI.

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique active
- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique participative

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé sur les différentes unités d'hygiène et salubrité à l'aide du support de cours.
- Questions-réponses à chaque début de journée sur les unités de la journée passée.
- Cas pratique : Présentation d'une vidéo de l'INRS (institut national de recherche et de sécurité) sur la transmission des risques infectieux au travail. Puis, mise en application aux métiers du tatouage, maquillage permanent et perçage afin de trouver des mesures de prévention pour casser la chaîne de transmission d'une infection.
- Questionnaire d'évaluation à la fin de la formation que l'on corrige avant que les stagiaires ne quittent la formation. Cela permet que les stagiaires partent les idées claires sur les différentes unités composant la formation.
- Module pratique :
Entraînement à la désinfection des mains, à l'asepsie cutanée de la zone à tatouer/percer, à la mise en place du poste de travail.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation
- Powerpoint
- Questionnaires
- Matériel d'hygiène (divan, desserte, lampe, gants, désinfectants...etc...) et salle pour effectuer la partie pratique du 3eme jour et équipée d'un point d'eau.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIENE & SALUBRITE

Déroulement et contenu de la formation

Mise à jour du 04/01/2023

JUSTIFICATIFS DE SUIVI DE LA FORMATION FOURNIS A CHAQUE STAGIAIRE

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

MOYENS TECHNIQUES

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur connecté à internet
- Paperboard

LE FORMATEUR

SAUVAN Régis

Titulaire du Diplôme universitaire d'Hygiène Hospitalière
Ingénieur

A travaillé pendant 10 ans au sein des laboratoires BIO'IC PHOCEA, 1er fabricant français de dispersions pigmentaires, en tant que responsable de la fabrication et en tant que formateur en dermopigmentation et hygiène.

DISPOSITIFS D'EVALUATION PENDANT LA FORMATION

- Cas pratiques
- Questions-réponses
- Mise en situation pratique

Des questions-réponses au fil de la formation permettent de répondre de manière spécifique au cas concrets des stagiaires issus de leurs expériences professionnelles. Des cas pratiques au cours de la formation permettent de valider que les notions principales sont acquises.

DISPOSITIFS D'EVALUATION A LA FIN LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction (à chaud)
- Questionnaire d'évaluation (QCM et questions ouvertes)

SANCTION DE LA FORMATION

Le stagiaire aura une attestation de formation à la fin de la session.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIENE & SALUBRITE

Déroulement et contenu de la formation
Mise à jour du 04/01/2023

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

JOUR 1

Accueil des stagiaires, présentation des participants et de leurs parcours, présentation des objectifs de la formation.

Unité 1 : Rappel des réglementations relatives au tatouage et au perçage et des normes concernant les encres de tatouage et les bijoux de perçage.

- Les différents textes de lois qui régissent la pratique de nos activités
- La résolution du conseil de l'Europe ResAP(2008)1 sur les exigences et les critères d'innocuité des tatouages
- L'arrêté du 11 mars 2009 relatif aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité

Validation des acquis : Questionnaire d'évaluation, questions-réponses

JOUR 2

Unité 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.

- Les rôles et fonctions de la peau
- Anatomie de la peau et mise en perspective lors d'une pigmentation.
- Les différentes phases de la cicatrisation
- Les cicatrices pathologiques

Unité 3 : Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique.

- Les flores microbiennes
- Les précautions universelles concernant les règles d'hygiène : Les précautions standards
- Antiseptiques et désinfectants : spectres d'action et modalités d'utilisation

Unité 4 : Généralités sur les risques allergiques et infectieux, notamment.

- Les agents infectieux, notamment responsables des complications infectieuses liées aux actes de tatouage et de perçage
- Les mécanismes de l'infection
- Les facteurs de risques
- Les modes de transmission
- Les précautions et contre-indications liées à la réalisation de l'acte

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIENE & SALUBRITE

Déroulement et contenu de la formation

Mise à jour du 04/01/2023

Unité 5 : Stérilisation et désinfection.

- Désinfection du matériel réutilisable thermosensible : La désinfection de haut niveau
- La stérilisation du matériel, y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés
- Traçabilité des procédures et des dispositifs : comment renseigner un dossier de stérilisation et effectuer une libération paramétrique de lot

Unité 6 : Règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.

Validation des acquis : Questionnaire d'évaluation, questions-réponses, cas pratique.

Fin du module théorique

JOUR 3

Unité 7 : Elimination des déchets.

- Gestion des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) Module pratique

Le module pratique consiste en une mise en situation de l'installation du poste de travail et de l'accueil d'une personne. Nous étudions la mise en place du matériel, la désinfection de la zone de peau à tatouer ou percer. Chaque personne réalise la procédure de lavage et de désinfection des mains.

Unité 8 : Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection).

Unité 9 : Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage.

- Connaître la procédure d'hygiène des mains
- Savoir utiliser des gants, notamment stériles
- Savoir préparer le poste de travail
- Savoir préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser
- Savoir préparer et utiliser un champ stérile
- Savoir réaliser la procédure d'asepsie en 4 temps de la peau à tatouer ou percer.
- Savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation.

Validation des acquis : Mise en situation pratique, questionnaire d'évaluation, questions-réponses.

Questionnaire d'évaluation de la formation Questionnaire de satisfaction

Bilan de la formation

Remise des attestations